

le rapport NADEAU

l'autonomie du collège

par Wilfrid Gariépy

Le rapport Nadeau me plaît parce que c'est un rapport d'orientations. En effet, "Il (le CSE) a choisi... de réaliser son mandat... en proposant des orientations... Le Conseil n'a pas voulu se situer au plan des institutions comme telles et faire une étude de cas spécifiques, de problèmes propres à certains collèges. Il a voulu se situer au niveau des orientations, des pistes de solutions aux problèmes" (p. XVss *passim*).

Non seulement s'agit-il d'un rapport d'orientations, mais encore tout ce qui peut s'appeler "solution" est donné à titre indicatif, comme des exemples: "Il importe de bien noter... que ce choix de situations et de secteurs (chap. IV, V et VI), comme l'éclairage, n'ont rien de directif mais bien d'exemplaire" (p. XVII). RIEN DE DIRECTIF. Il faudra peut-être le rap-

peler au Ministre et à ses fonctionnaires, s'il leur arrivait de prétendre imposer une solution concrète tirée du rapport Nadeau!

Je sais gré aux auteurs du rapport Nadeau de ne pas nous avoir enfermés dans un rapport étroit, complet, qui aurait tout prévu, dans lequel nous n'aurions plus rien à faire, sinon d'exécuter des directives.

Le rapport est un outil

Examinons de près la seconde partie du rapport. Découvrons-en l'esprit que les auteurs eux-mêmes nous livrent: "L'esprit de cette partie est à la fois de rejoindre de près les réalités et de voir comment les orientations peuvent les vivifier, de sentir comment aussi les problèmes peuvent être éclairés par ces orientations" (p. XVII).

Prenons, par exemple, des lacunes de la vie pédagogique telles que nous pouvons les vivre actuellement et qui ont été signalées dans les mémoires:

- l'administratif prime sur le pédagogique;
- les étudiants sont asservis à la survie des institutions;
- le programme d'étude actuel est d'abord constitué de cours et d'activités d'apprentissage à faire pour eux-mêmes;
- le programme d'étude est constitué de cours et d'activités juxtaposés;
- le programme est régi par un régime pédagogique de type administratif et disciplinaire;
- le programme ne respecte pas les principes fondamentaux d'une pédagogie et d'un régime de formation confor-

mes à l'activité éducative de conception dynamique;

- les programmes actuels ne suscitent pas la motivation des étudiants;
- la structure actuelle ne permet pas la participation à la base, près de la vie et de la réalité étudiante;
- les objectifs des cours obligatoires, dans les programmes actuels, sont juxtaposés aux objectifs des concentrations; etc.

Voilà une série de problèmes et d'insatisfactions qui ont été portés à l'attention des auteurs du rapport. Au lieu de trouver une solution à chaque problème, le CSE a présenté des grandes orientations. L'application de ces orientations à ces problèmes engendre des solutions. Ainsi les pages 77 à 84 montrent comment, en s'inspirant des grandes orientations du rapport, on pourrait remédier à divers problèmes de la vie pédagogique.

Nous pouvons appliquer le même processus dans un collège. Dresser la liste des problèmes que le milieu désire régler et trouver des solutions en s'inspirant des grandes orientations du rapport Nadeau.

Le rapport Nadeau, une panacée?

Évidemment il faudrait être bien naïf pour croire qu'un rapport, quel qu'il soit, pourrait régler magiquement tous les problèmes. Et le rapport Nadeau n'échappe pas à la règle.

Des journaux et des revues ont déjà fait état de certaines de ses faiblesses. Cela ne diminue en rien mon admiration pour lui. En effet, il n'est pas comme le rapport Parent. Celui-ci avait

pour mission de refondre le système d'enseignement au Québec. Il se devait d'être complet, assez impératif. Le rapport Nadeau ne vient ni remplacer ni compléter le rapport Parent. Comme les auteurs le soulignent eux-mêmes: "C'est dans la perspective d'un meilleur ajustement de l'école aux besoins des étudiants que se situe l'étude du Conseil supérieur de l'Éducation sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial. En période stable, il eût suffi de vérifier le fonctionnement de l'institution, de signaler les faiblesses, de modifier, remplacer, corriger. En période de changement accéléré, il s'impose de penser à des orientations nouvelles qui permettront à l'école de *mieux satisfaire les besoins des étudiants*" (p. 2).

Le rapport n'est pas un ensemble de propositions

Il faut donc prendre le rapport pour ce qu'il est: un rapport d'orientations. On ne le dira jamais assez. D'ailleurs l'avant-propos qui en explique le sens est un bijou. En trois pages, les auteurs nous disent ce qu'il nous faut attendre du rapport. Malheureusement celui-ci est également assorti de quarante-huit propositions. On s'attend, normalement, à ce que ces propositions résument le rapport, pointent les éléments les plus importants.

C'est vrai pour la première partie. Mais dans la deuxième et la troisième, on n'y est plus du tout. L'avant-propos nous invite clairement à considérer ces parties comme des illustrations. Alors pourquoi des propositions? des recommandations? Quel sens ont-elles? Elles arrivent comme un cheveu sur la

soupe. Elles ont l'air d'un chien dans un jeu de quilles. Vraiment ce sont les seules images qui me viennent à l'esprit pour qualifier ces recommandations qui surgissent à l'improviste, contre le bon sens, dans un tel texte.

Les orientations

Mais revenons à l'essentiel du rapport: les orientations. Selon le CSE, le but de l'enseignement collégial est de répondre aux besoins *éducatifs* des étudiants; ces besoins sont *identifiés* par le milieu et *assumés* par les étudiants; ils se réaliseront dans et par la poursuite d'objectifs *pédagogiques* (pp. 14, 15, 20).

Ces besoins sont de niveau post-secondaire, c'est-à-dire que l'étudiant vient au collège pour se scolariser de façon *optionnelle* dans une formation *professionnelle* (chap. I). Cette formation sera réalisée essentiellement par un *programme* (chap. II) dans une structure *modulaire* (chap. III). Voilà ce que j'appellerais les axiomes du rapport Nadeau. Tout ce qui découle de ces axiomes est dans l'esprit du rapport; au contraire tout ce qui vient en contradiction avec ces axiomes va à l'encontre et doit être rejeté.

Diverses conceptions du programme

Les axiomes du rapport permettent à n'importe quel module de construire son programme selon sa conception.

Examinons brièvement cinq conceptions du programme que nous proposent Eisner et Vallance dans leur volume: *Conflicting Conceptions of Curriculum*¹.

1) Le rationalisme pédagogique traditionnel. Cette conception se propose de rendre les jeunes capables d'acquérir les outils nécessaires pour participer à la tradition culturelle occidentale. Être éduqué signifie être capable de lire et comprendre les oeuvres que les grandes disciplines ont produites; être éduqué signifie avoir accès aux grandes idées et aux grandes réalisations de l'humanité. C'est le découpage du monde en disciplines.

2) Le changement social. Pensons ici à Ivan Illich. Il s'agit de préparer des agents de changements sociaux. Les programmes sont en termes de leurs relations aux événements sociaux actuels. C'est une approche dans laquelle les valeurs sociales et les options politiques sont clairement établies; on exige que l'école reconnaisse et joue son rôle d'intermédiaire entre ce qui est et ce qui sera.

3) L'approche technologique. Cette approche croit que l'apprentissage se produit d'une façon prévisible et systématique; plus la méthode pour contrôler l'apprentissage est parfaite, plus l'apprentissage est efficace. Évidemment le programme se centre moins sur l'étudiant que sur le problème plus pratique de présenter du matériel efficace. Il s'agit non du processus d'apprendre, mais de la technologie par laquelle le savoir est communiqué et l'apprentissage facilité.

4) L'expérience du vécu. L'important c'est l'engagement personnel. Le programme a pour fonction de pourvoir chaque individu-apprenti d'expériences personnellement enrichissantes, engageantes, par lesquelles

celui-ci se découvre et développe son unique identité. Ce programme n'est pas tellement caractérisé par le contenu objectif des études que par l'atmosphère créée par la communauté éducative.

5) Le processus cognitif. Le programme se concentre non sur le contenu, mais sur l'objectif d'aiguiser les processus intellectuels et de développer un ensemble d'habiletés cognitives qui peuvent s'appliquer, à peu près, à n'importe quel apprentissage.

Les axiomes de base du rapport Nadeau permettent de mettre l'accent sur l'une ou l'autre de ces conceptions. Ceci peut nous montrer la souplesse des orientations qu'il propose.

Le "programme modulaire"

Le rapport Parent voulait que les futurs citoyens partagent quelques expériences communes sur les mêmes campus: le futur ingénieur côtoierait le futur technicien...

Cet objectif a été atteint. En effet nous retrouvons dans un même cégep les futurs citoyens des diverses professions. Certains ont voulu voir dans cet idéal du rapport Parent des cours identiques à tous les étudiants. Et de fait, dans plusieurs endroits, des professeurs ont désespérément tenté d'intéresser à la philosophie et à la littérature ces futurs-citoyens-étudiants-hétérogènes. La pédagogie a tout de même révélé ses exigences. Et ces professeurs ont désiré des approches pédagogiques différentes.

Dorénavant, le module le permettra. Apparemment il y a danger pour les cours com-

muns. Des "prophètes" ont déjà écrit qu'avec le rapport Nadeau disparaîtraient les cours communs. Au contraire, avec le rapport Nadeau apparaîtront les cours et les disciplines qui ont du sens dans un programme. En pratique, le conseil modulaire proposera des cours, stages, activités qui feront leurs preuves vis-à-vis des questions comme celles-ci:

- pourquoi offre-t-on cette matière dans votre module? que comporte-t-elle d'unique (contenu, façon de l'aborder) et de particulier pour que la formation professionnelle soit réalisée chez l'étudiant?
- quelles transformations s'attend-on de constater chez l'étudiant qui aura suivi un tel cours?
- quels critères de rendement exigeons-nous des étudiants dans cette discipline? quelles priorités y établit-on quant à la méthodologie du travail, à l'expression du français et d'autres questions du même ordre?

Le module du rapport Nadeau donne du sens à un programme. Il donne également du sens à la participation, ce que n'a pu faire jusqu'ici le conseil d'administration. En effet à quoi sert un étudiant sur un C.A. actuel, quand il s'agit d'exprimer ses besoins d'horaires? À quoi sert un professeur sur un C.A., quand il s'agit d'exprimer ses besoins pédagogiques? Le rapport Nadeau a bien raison de ramener la participation au niveau du vécu, près de la réalité. D'ailleurs la procédure du grief, par le syndicat, donne assez de garantie aux professeurs sans qu'il soit nécessaire de donner une "pseudogarantie" de C.A.

Certes, encore une fois, le rapport Nadeau ne fera pas de mi-

racle. Ainsi, les problèmes d'horaires ne seront pas réglés par un programme modulaire. A priori, on pourrait imaginer que faire des horaires pour un nombre réduit d'étudiants devrait les améliorer. Mais les problèmes d'horaires sont des problèmes d'espace. Et le comité Nadeau n'a pas proposé plus de pieds carrés par étudiant. Il n'a pas proposé non plus une norme autre que 1 professeur par 15 étudiants. Mais, et c'est l'important, il a proposé aux composantes d'un collège, des orientations. Ces orientations sont prégnantes de solutions, de solutions locales, qui permettront ce grand bien désiré de tous: l'AUTONOMIE du cégep.

La formation post-secondaire

La division scolarisation obligatoire/formation post-secondaire m'apparaît très intéressante. Par cette division, la scolarisation se divise dorénavant en obligatoire et en facultative. Tout étudiant qui se présente devra, avec le temps, s'inscrire dans un programme de formation professionnelle. (On a même prévu un programme d'orientation (p. 180) pour les indécis). C'est déjà un peu le cas actuellement. Mais on connaît les prouesses des A.P.I. et des grilles passe-partout, qui permettent à des étudiants des ouvertures sur tout. Mais en même temps, ces concentrations qui préparent à tout ne concentrent en rien. Ce sont des concentrations sur papier, pour ne pas dire que ce sont des concentrations de papier.

La notion de post-secondaire facultatif est de nature à corriger ces orientations vagues.

Certes on objectera que les adultes de 17 ans sont trop jeunes pour prendre de telles décisions. N'oublions pas que dans le module, ces jeunes adultes ne sont pas seuls. En effet le C.S.E. s'explique: "Il n'y a pas les besoins des étudiants d'une part, et les besoins de la société, d'autre part. L'étudiant n'est pas seul à analyser ses propres besoins, à les formuler, à les identifier. Ce sont les agents coopérateurs, c'est tout le milieu, avec des services adéquats d'information et d'orientation, qui doivent aider l'étudiant à reconnaître ses besoins" (p. 95).

Les conditions d'implantation

La sagesse des auteurs caractérise cette partie. Il ne s'agit pas tellement de logistique. Il s'agit de conseils, de conseils de gens d'expérience. Osera-t-on les écouter?

Par exemple, on conseille d'implanter les solutions engendrées par ces orientations avec beaucoup de souplesse: "par tempérament, le milieu québécois est toujours impatient d'appliquer ses réformes... trop rapidement et trop globalement..." (p. 196). Il n'est pas surprenant que certains milieux rejettent déjà en bloc le rapport Nadeau, comme si, avec un peu de souplesse, l'on ne pourrait pas puiser dans les orientations qu'il propose des solutions qui régleraient au moins partiellement bon nombre de maux.

On ajoute: "à mesure que l'on est prêt". Tant au niveau provincial qu'au niveau local. Il ne faudra pas être jaloux du voisin qui implante progressivement.

Un autre conseil: "si l'on voulait... rater la réforme, il suffi-

rait de supprimer les activités institutionnelles actuelles... avant que les objectifs et les instruments des nouveaux programmes n'aient été précisés et mis à point" (p. 200).

L'autonomie des collègues

Ce rapport s'adresse à des personnes mûres. Des personnes qui voudront à l'intérieur de leur cégep prendre les moyens de corriger les lacunes actuelles. Et aussi à des collègues qui exigent l'autonomie et croient à cette valeur. Une autonomie qui ne sera pas individualité puisque les axiomes seront les mêmes pour tous.

Mieux ce rapport sera accueilli par les collègues, plus la DGEC devra y apporter de l'attention. Et s'il devait comporter une directive, j'accepterais ce 3e paragraphe de la fin: "Que le MEQ... se montre très accueillant à toute initiative des collègues et qu'il favorise les institutions qui désireraient immédiatement entreprendre la réforme dans l'esprit suggéré par le rapport" (p. 200) ●

L'auteur est directeur des services pédagogiques au cégep Bois-de-Boulogne.

1. Eisner, E.W. and Vallance, E. *Conflicting Conceptions of Curriculum*, McCutchan Publishing Corporation, California 94704, 1974.